



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2015/2016

Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume

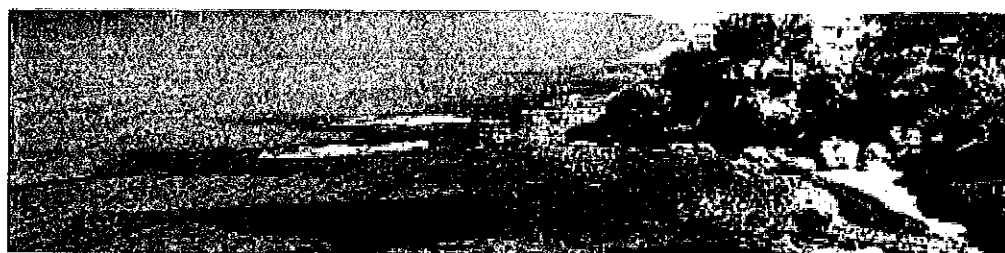
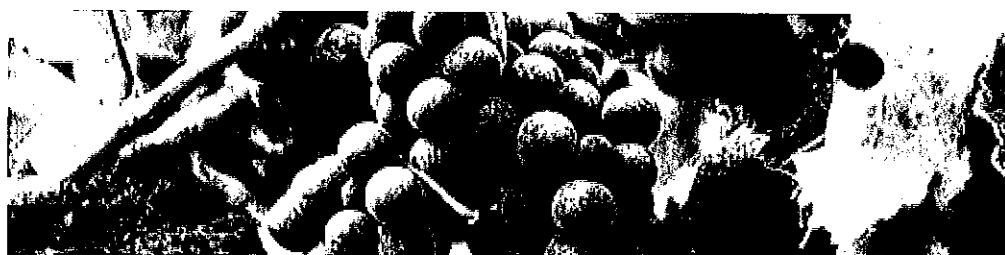


Table des matières

PREAMBULE.....	5
Partie 1 : Bilan des actions au regard des cinq finalités du développement durable	7
Lutte contre le changement climatique.....	7
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	10
Epanouissement de tous les êtres humains.....	13
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.....	15
Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.....	17
Partie 2 : Bilan des actions au regard des cinq éléments déterminants de la démarche	19
La participation des acteurs	19
L'organisation du pilotage et la transversalité de l'approche.....	20
L'évaluation et la stratégie d'amélioration continue.....	21
Conclusion et perspectives	22

PREAMBULE

La Communauté de Communes Sud Sainte Baume est passée Communauté d'Agglomération en janvier 2015 d'après l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2014. Elle met en place de nombreuses actions de développement durable, cherchant à prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale.

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi dite "Grenelle 2" du 12 juillet 2010, soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, à l'élaboration d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité, préalablement au Débat d'Orientations Budgétaires.

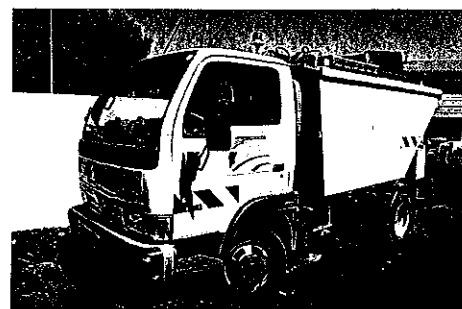
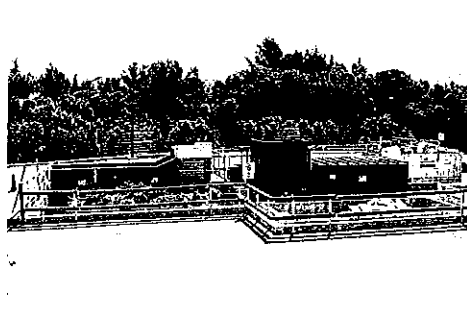
En Août 2011, le Ministère de l'écologie et du développement durable a publié une circulaire indiquant que ce rapport des collectivités *"devient un nouvel outil de dialogue local et qu'il s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux"*.

Conformément à l'article L.110-1 du code de l'environnement, le bilan est organisé selon les cinq finalités du développement durable :

1. Lutte contre le changement climatique,
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
3. Epanouissement de tous les êtres humains,
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Dans une deuxième partie, l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes est présentée sur la base des cinq éléments de démarche du « cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable » qui sont : la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de l'approche, le dispositif d'évaluation partagé, le tout au service d'une stratégie d'amélioration continue.

Partie 1 : Bilan des actions au regard des cinq finalités du développement durable



Lutte contre le changement climatique

La lutte contre le dérèglement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations. Il s'agit aujourd'hui d'une priorité mondiale reconnue par tous, scientifiques et politiques, notamment au travers de la convention climat de l'ONU de 1992. Il est primordial que les industriels comme les établissements publics mettent en place dès aujourd'hui des actions pour lutter contre le réchauffement climatique. Au sein de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) plusieurs actions ont été mises en place.

Actions en faveur de la réduction et du tri des déchets

Au niveau de sa compétence d'élimination des déchets, la CASSB met en place des actions en faveur de la réduction et du tri des déchets. Un mémo tri est présent dans chaque édition de «l'Echo», magazine de la CASSB distribué sur tout le territoire. Le territoire est desservi par 5 déchetteries et de nombreux points d'apports volontaires, dont des conteneurs enterrés. Une collecte des encombrants et des déchets verts est proposée aux usagers afin de limiter les dépôts sauvages et favoriser le tri. Un nouvel appareil de compactage des déchets a été mis en place dans chaque déchetterie qui permet une diminution du volume des déchets et des trajets des camions, diminuant ainsi le rejet de gaz à effet de serre. Cet appareil de compactage a permis une diminution en 2015 de 21% des mouvements de bennes de déchets verts.

Valorisation énergétique

De plus, les ordures ménagères de la CASSB sont valorisées en énergie par l'usine d'incinération de Toulon, gérée par le SITTOMAT, qui permet de produire environ 70 000 MWh/an d'électricité et de vendre 13 500 MWh/an d'énergie thermique au chauffage urbain, soit respectivement l'équivalent de la fourniture en électricité de plus de 10 000 foyers et l'équivalent de chauffage d'environ 1000 foyers, l'usine a obtenu la certification ISO-14001.

Programme local de prévention des déchets

Un programme local de prévention des déchets a été mis en place par le SITTOMAT auquel la CASSB a délégué sa compétence de traitement des déchets.

Habitat et aménagement

En ce qui concerne l'habitat et l'aménagement, la CASSB a lancé en 2014 une procédure d'élaboration d'un nouveau Plan Local de l'Habitat, dont le maître d'œuvre est désigné début 02/2015. En effet, l'ancien Plan Local de l'Habitat approuvé le 2/04/2012 ne prenait pas en compte la commune de Sanary-sur-Mer ainsi que les nouveaux objectifs législatifs de production de logements sociaux. Le projet du café-restaurant multiservices sur la commune de Riboux a pris en compte de nombreux critères relevant de l'écoconstruction.

Déplacement

Des projets relevant du déplacement ont également été réalisés ou sont en cours de réalisation. La capacité du parking de covoiturage du Castellet situé au niveau de l'échangeur autoroutier de La Cadière d'Azur a été augmentée, afin de soutenir le covoiturage. Ce mode de déplacement permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre en faisant circuler moins de voitures sur les routes. Le développement de l'intermodalité est également un sujet abordé au sein de la CASSB, une réflexion est en cours concernant la création d'un véritable pôle multimodal aux abords de la gare SNCF de Saint-Cyr-sur-Mer en privilégiant une augmentation sensible de sa capacité en stationnement. Dans le cadre de la DDmarche, qui est un projet mettant en place des actions de développement durable concrètes rapidement, les modes de déplacements doux sont abordés et la réflexion se fait sur la mise en place de pistes cyclables sur le territoire afin de favoriser les déplacements non émetteurs de gaz polluants.

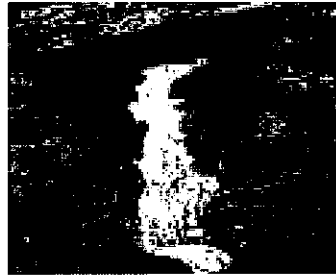
Les services techniques de la CASSB gérant l'élimination des déchets en régie de plusieurs communes, ont un parc de camions de collecte. En 2015, un investissement

sur deux camions nouvelle génération a été fait, ces camions étant récents, ils consomment moins de carburants que les autres et émettent donc moins de gaz nocifs contribuant au changement climatique.

Un Plan de Déplacement Urbain va être établi pour la CASSB, il développera l'offre des transports collectifs et des modes de déplacements doux avec la mise en place de pistes cyclables.

Plan de Protection de l'Atmosphère

L'agglomération de Toulon a mis en place un Plan de Protection de l'Atmosphère, 7 des 9 communes de la CASSB y sont comprises. Le Plan de Protection de l'Atmosphère est un plan d'actions qui vise à définir les mesures à prendre localement pour se conformer aux normes de la qualité de l'air.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait de leur préservation une priorité. Pourtant, parmi les conséquences causées par les modes de vie actuels à l'environnement, figurent de lourdes pertes de biodiversité et de nombreuses atteintes aux milieux et aux ressources naturelles. Les territoires sont au cœur de la gestion de ces ressources, ils sont les mieux placés pour mener la réflexion sur l'état des milieux, des pressions, des acteurs de ces pressions, et sur les réponses possibles. La CASSB participe à la préservation de la biodiversité et à la protection des milieux et des ressources au travers de projets dans lesquels elle s'implique.

Compétence protection et mise en valeur de l'environnement

Lors de la mise en place de la CASSB les élus ont choisi comme compétence optionnelle le thème environnemental, avec la charte intercommunale pour l'environnement, dont les grands principes sont ceux du développement durable à savoir : révéler et mettre en valeur son territoire, assurer une gestion économe et durable des ressources naturelles, améliorer la qualité de vie, réduire les nuisances et les risques, renforcer l'éco-citoyenneté avec souci de transparence, de démocratie et de solidarité.

Parc Naturel Régional Sainte Baume

La CASSB a adhéré au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Sainte Baume. Le but du PNR de la Sainte Baume est de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant les paysages, la nature et en mettant en valeur le patrimoine culturel. Le syndicat mixte de préfiguration du PNR Sainte Baume a signé la charte régionale de l'eau, l'objectif majeur de cette démarche est de garantir durablement l'accès à l'eau pour tous en Provence-Alpes-Côte-d'Azur tout en préservant les ressources en eau. Des actions de sensibilisation sont également faites au travers du PNR qui informe les communes sur le projet d'extension de la zone Natura 2000.

Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers

La CASSB est signataire d'un PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers) qui consiste en l'entretien des pistes, l'aménagement des points d'eau et le débroussaillage. L'entretien des berges et plantations dans le cadre du PIDAF permet, outre la stabilisation des berges, de favoriser la biodiversité et de lutter contre les espèces invasives et les incendies. Des expositions et des conférences sur l'approche écologique de la flore et de la végétation de la Sainte Baume sont tenues dans le cadre du PIDAF, elles permettent de sensibiliser le public à ces problématiques.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), au travers du contrôle et du conseil, contribue à rendre les dispositifs autonomes d'assainissement non impactant pour nos ressources en eau, ce qui contribue à préserver les ressources en eau du territoire.

Activités économiques

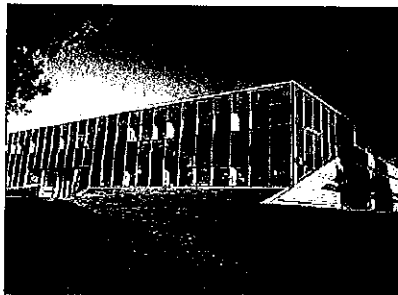
Le Parc d'Activités de Signes accueille plus de 130 entreprises et environ 1800 personnes, il bénéficie d'un environnement privilégié et facilitateur pour l'implantation des entreprises. Par ailleurs, le GEPS (Groupement des entreprises du plateau de Signes) a reçu une certification ISO 14 001 niveau 3, qui est le niveau le plus élevé de la certification environnementale. De plus, l'usine de dépollution des eaux de la zone d'activités de Signes a été modernisée, ce qui contribue à la préservation des ressources en eau (eaux de surface et souterraines), et de limiter les rejets et la charge supportée par l'usine de dépollution des eaux grâce aux prétraitements.

Qualité tourisme

La Maison du Terroir et du Patrimoine est affiliée engagement qualité PACA, et possède la marque qualité tourisme. Elle organise des expositions et des conférences pour la sensibilisation sur le patrimoine dans un environnement touristique.

Plan de Protection de l'Atmosphère

La qualité de l'air est suivie dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de Toulon qui concerne 7 des 9 communes de la CASSB. Les deux communes de la CASSB n'étant pas comprises dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de Toulon sont Signes et Riboux.



Epanouissement de tous les êtres humains

Les êtres humains sont au cœur des préoccupations relatives au développement durable, d'après l'article 1 de la déclaration de Rio : «ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature». La CASSB, au travers de multiples projets, participe à l'épanouissement des êtres humains, administrés ou non.

Travaux et investissements

La CASSB a réalisé des travaux et des investissements sur son territoire. Des travaux ont été réalisés au centre technique communautaire en juin 2015 afin d'améliorer l'écoulement de l'eau lors de fortes pluies et éviter l'inondation des locaux abritant notamment le réfectoire. La rénovation de voiries communautaires est prévue pour le confort des utilisateurs. Des travaux de rénovation sont réalisés sur la chapelle du Saint Pilon située sur Riboux. La CASSB apporte son appui aux communes au stade des études et réalisation de projets d'implantation d'équipements collectifs. Notamment, le projet du café commerce multiservices sur la commune de Riboux.

La Maison du Terroir et du Patrimoine sera équipée de tablettes tactiles possédant des applications créées spécialement pour leur usage par les visiteurs. Le numérique est introduit dans les écoles de la CASSB, pour la rentrée 2015/2016, les équipements ont d'abord concerné les CM1 et CM2, puis toutes les classes seront équipées d'un tableau numérique interactif avec les logiciels associés, chaque enseignant aura un ordinateur et chaque élève aura une tablette. La CASSB a prévu un budget d'installation et de maintenance des tableaux numériques interactifs et tablettes tactiles.

Aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle

La CASSB facilite l'accès à l'emploi pour les personnes par ses subventions données au GEPS, qui joue un rôle de facilitateur, d'appui aux projets et d'accueil des nouvelles entreprises. De nombreuses formations sont proposées aux agents de la CASSB afin de favoriser leur évolution au sein de l'organisme.

Plan Local de l'Habitat

Un nouveau PLH est en cours d'élaboration, il prendra en compte notamment la problématique des logements sociaux et également le sujet de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Problématique du bruit

La CASSB participe à l'élaboration de cartes de bruits de son territoire afin d'informer les administrés et les gens de passages sur les zones bruyantes situées à proximité des voies ferrées, des autoroutes ou encore de lieux générateurs de bruit. Des dispositions relatives sont susceptibles d'être mises en place par la suite concernant cette problématique de bruit.

L'Ecole du Développement Durable

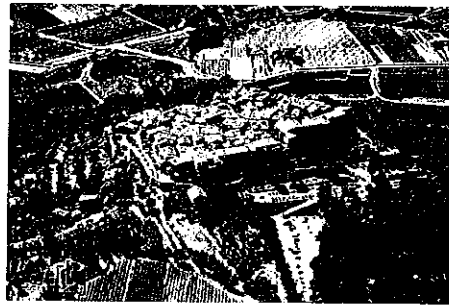
D'un point de vue éducatif, l'Ecole du Développement Durable (EDD) a été mise en place dès janvier 2015 au sein de toutes les écoles du territoire, maternelles comme élémentaires, du public et du privé. Il s'agit d'un plan pluriannuel, en partenariat avec l'Inspection Académique et la Direction Diocésaine, qui se décline sous différents thèmes. Des interventions en classes et en extérieur sont prévues en collaboration avec des prestataires agréés selon un projet pédagogique réalisé avec chaque enseignant. Pour l'année scolaire 2015/2016 ce sont 95 projets qui sont menés. L'objectif de la collectivité est d'offrir à tous les enfants du territoire les moyens de devenir des futurs éco-citoyens responsables.

Semaine Européenne du Développement Durable

Lors de la première Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) la communauté d'agglomération a organisé pour les élèves du territoire du 27 mai au 5 juin 2015 un forum sur le thème du réchauffement climatique. Ce forum a permis de sensibiliser le jeune public, citoyen de demain, aux enjeux du développement durable en apportant des solutions concrètes pour agir et en les incitant à l'adopter un comportement responsable au travers d'animations ludiques.

Accès à la culture

La Maison du Terroir et du Patrimoine accueille de nombreuses expositions, elle est ouverte à tout public, et donne ainsi accès à la culture aussi bien aux enfants qu'aux adultes de tout milieu social.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, y compris dans les économies avancées, montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable, c'est pourquoi la CASSB met en œuvre des actions pour soutenir ces paramètres.

Habitat et logements

Le logement et la politique foncière font partie des enjeux pour une bonne cohésion sociale. La CASSB a adhéré à l'Etablissement Public Foncier. Compte tenu d'un marché immobilier particulièrement tendu et afin de permettre à ses habitants de trouver un logement à des prix accessibles, la CASSB a souhaité définir une stratégie d'intervention foncière ambitieuse, celle-ci souhaite donc développer des programmes mixtes d'habitat (locatif et/ou accession sociale et maîtrisée) pour offrir à sa population active des logements sur le territoire intercommunal. La CASSB souhaite ainsi s'engager dans une politique volontariste en faveur de la production de logements et notamment de logements aidés. De plus, le futur Plan Local de l'Habitat, dont le maître d'œuvre a été désigné en février 2015, prendra en compte l'augmentation des logements sociaux et la création d'une aire d'accueil des gens du voyage pour lesquels le territoire de la CASSB est en carence actuellement.

Déplacements

En ce qui concerne le déplacement, des tarifs préférentiels des transports en commun existent pour les étudiants et les jeunes en formation. Au sein des réseaux de bus Varlib, présents sur le territoire de la CASSB, plusieurs bus circulent en étant accessibles aux personnes à mobilité réduite. En 2015, tous les véhicules du réseau devraient être adaptés à leur transport.

Soutien aux artisans, commerçants et à l'insertion

La CASSB soutient les artisans et commerçants de proximité en subventionnant chaque année Var Initiative qui est un réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises, il a pour rôle d'aider et de soutenir des porteurs de projets. Par ce biais, la CASSB soutient donc les entrepreneurs soucieux de s'implanter sur le territoire. De plus, elle favorise la réinsertion, pour une économie sociale et solidaire, en faisant appel à l'association Kroc'Can qui est gestionnaire des déchetteries de la CASSB.

Projets inter-territoires

Plusieurs projets entre les territoires de la CASSB sont en cours de réalisation. Le projet Odyssée consiste à faire des ports du territoire, une entrée vers les communes du Haut Pays de la CASSB. Ce projet comporte plusieurs axes stratégiques se basant notamment sur des investissements productifs, innovants et éco-compatibles ; la mise en réseau et la promotion d'offres « Ecotourisme bleu » ; une meilleure qualité d'accueil, des offres et des services ; le développement durable autour d'un modèle d'économie plus solidaire, plus éthique et plus respectueuse de l'environnement et des cultures locales ; mais aussi sur la formation et l'insertion économique. Un autre projet inter-territoires, porté par la CASSB, est la DDmarche. C'est un programme de développement durable adapté aux établissements de coopération intercommunale proposé par Maire-conseils, service de la caisse des dépôts, et l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). La DDmarche, permettant la mise en place d'actions concrètes rapidement, est un levier pour donner du sens et du dynamisme au développement territorial de la CASSB.

Dans le cadre du futur plan de mutualisation des services, des propositions seront établies en matière d'équipement informatique, d'optimisation fiscale, de mise en réseau des différentes médiathèques et offices du tourisme.

La Maison du Terroir et du Patrimoine est accessible aux personnes handicapées moteur et possède un parking réservé.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La pollution des milieux, la surexploitation des ressources naturelles et les atteintes à la biodiversité causées par notre modèle de production actuel ne sont que le pendant d'une consommation de masse où le consommateur est déresponsabilisé et éloigné. S'inscrire dans une logique de développement durable demande donc de revoir nos habitudes économiques et d'adopter des modes de consommation et production plus raisonnés, plus respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie sur terre. La CASSB travaille dans ce sens afin d'adopter une dynamique de développement régie par des modes de production et de consommation responsables.

Parc d'activités

Le Parc d'Activités de Signes a reçu le label « Qualité Eco Var » qui récompense les Parc d'Activités répondant à 4 critères : l'intégration territoriale et paysagère, l'intégration environnementale, l'animation et les équipements et les services. Ce Parc d'Activités, représenté par le GEPS (Groupement des Entreprises du Plateau de Signes), la CCI du Var et par la CASSB, a reçu fin 2014 le trophée RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Ce trophée récompense les organisations qui visent un équilibre entre le tissu économique local, le respect de l'environnement et l'épanouissement des salariés dans leur démarche d'aménagement, gestion ou animation de parc d'activités. Par ailleurs, le GEPS a reçu une certification ISO 14 001 niveau 3, qui est le niveau le plus élevé de la certification.

La DDmarche

La CASSB s'est engagée dans une démarche de développement durable proposée par la Caisse des Dépôts et l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). La DDmarche s'inscrit en préfiguration d'un Agenda 21, le but étant de mettre en place des actions concrètes de Développement Durable avec une méthodologie simplifiée. Cette démarche a été approuvée par le conseil communautaire le 15/12/14 et la CASSB a été retenue aux côtés de 11 binômes nationaux pour 2014/2015. De nombreux sujets ont été évoqués lors des réunions de la DDmarche, notamment le soutien aux producteurs locaux avec, si possible, la création d'un label du type « produit du terroir », ainsi que la mise à disposition aux administrés sur les marchés de sacs au logo de la CASSB réutilisables afin de réduire la production de déchets à la source.

Politique d'achats responsables

Une politique d'achats responsable est naturellement présente au sein de la CASSB qui se fournit en bouteilles et bombonnes d'eau à la source Beaupré située sur son territoire. De plus, des marchés existent avec des commerces implantés sur son territoire.

Projet de dématérialisation

Un projet de dématérialisation de la CASSB est en cours de réflexion afin de limiter la consommation de papier qui est très importante au sein de la CASSB.

Partie 2 : Bilan des actions au regard des cinq éléments déterminants de la démarche



La participation des acteurs

Associer les acteurs du territoire, c'est-à-dire les habitants, les visiteurs et les partenaires de la CASSB, permet d'approcher la diversité des attentes, de faciliter la compréhension des projets ou des stratégies, de bénéficier des savoirs et des compétences qui révèlent de l'expression du système complexe s'imposant au territoire. L'idée est bien de débattre de développement durable partout, mais de manière organisée et constructive.

Groupes de pilotage

Dans le cadre de plusieurs projets, des groupes de pilotage ont été créés par la CASSB, composés d'élus ou de représentants des communes membres. Notamment pour les projets de DDmarche, de l'Ecole du Développement Durable ou encore pour le projet Odyssea. Ces groupes de pilotages composés d'acteurs locaux ont un intérêt commun pour le devenir de leur territoire et les conditions d'un mieux vivre ensemble. En impliquant des acteurs locaux, la CASSB souhaite mettre en avant la diversité des attentes et bénéficier des savoirs et des compétences relevant du territoire. Dans le cadre de l'élaboration du PNR (Parc Naturel Régional), de nombreuses rencontres « habitants-usagers » ont été organisées.

Communication avec les habitants

La communication avec les administrés est un sujet important pour la CASSB, c'est pourquoi il est prévu une reconfiguration du site internet afin de le rendre plus interactif et de rendre les informations plus accessibles. De plus, plusieurs rapports sont à destination du public dans un souci de transparence de la CASSB, comme le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ou encore le présent rapport de développement durable. Ces rapports constituent un support potentiel de débat avec les acteurs locaux et les citoyens qui permettent leur participation.

« L'écho d'un terroir Sud Sainte Baume » est le magazine de la CASSB, il est publié chaque année et fait part aux administrés des multiples actions menées par la CASSB et les nombreux projets auxquels elle prend part.

L'organisation du pilotage et la transversalité de l'approche

L'approche de développement durable permet d'adopter une méthode transversale et d'identifier les interactions et articulations entre politiques publiques. Un diagnostic transversal met en perspective les relations entre les thèmes, les espaces, les activités et les acteurs. La transversalité sous-jacente à une démarche de développement durable conduit naturellement à une nouvelle organisation du pilotage : la coproduction. Celle-ci doit permettre d'organiser l'expression des différents intérêts des parties prenantes et les modalités de choix ou de propositions. Cette nouvelle forme d'organisation témoigne des coopérations entre territoires. Elle est source de mutualisation, de mise en cohérence de politiques locales et suscite de « l'inter territorialité » qui correspond au quotidien des habitants.

Les actions, programmes et politiques publiques s'incarnent non seulement à travers des opérations, mais aussi dans des méthodes de travail nouvelles, qui sont menées par les services techniques de la CASSB. Un membre de la CASSB au minimum fait partie des groupes de pilotage et organise les réunions de celui-ci.

Des comités de pilotages sont mis en place sur les grands projets du territoire afin d'assurer une vision transversale. Les groupes de pilotage sont formés d'élus, de conseillers municipaux ou d'employés communaux. De nombreux projets sont en cours de développement comme la DDmarche, l'Ecole du Développement Durable, Odyssea ou encore le Parc Naturel Régional.

L'évaluation et la stratégie d'amélioration continue

L'évaluation des projets et des politiques territoriales participe à l'orientation et au pilotage des actions et politiques publiques de la collectivité ainsi qu'à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne de la cohérence à la démarche. L'évaluation vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet aussi de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets. Sur la base de ce diagnostic, la collectivité territoriale identifie les défis à relever et les atouts à valoriser, puis définit les axes à investir pour y parvenir.

A l'issue des projets mis en place par la CASSB des bilans sont prévus. Par exemple, pour l'Ecole du Développement Durable, un bilan est prévu en fin d'années scolaire avec les différentes parties prenantes du projet, constituées des prestataires, des enseignants, de l'inspection académique et des référents. Ce bilan sert à faire progresser de manière efficace le projet et qu'il soit chaque année plus performant.

Conclusion et perspectives

La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume poursuit et met en place de nombreuses actions en faveur du développement durable, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses investissements ou dans ses projets entre les territoires. Son passage en communauté d'agglomération en janvier 2015 lui a apporté des compétences supplémentaires qui sont introduites avec un souci de maintien et de développement de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la qualité environnementale.



Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume
155 Avenue Jansoulin
83740 La Cadière d'Azur
Tél : 04.94.98.26.60
Fax : 04.94.98.26.69
www.agglo-sudsaintebaume.fr

